

Rapport annuel

—
2024



POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tribunal pénal économique TPE

Wirtschaftsstrafgericht WSG

Introduction

Au Conseil de la magistrature

Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la magistrature,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après le rapport sur l'administration du Tribunal pénal économique pour l'année 2024 et confirmons que les données statistiques présentées dans ce rapport sont correctes.

Fribourg, le 22 janvier 2025

Alain Gautschi, Président

Rapport sur l'activité 2024

1.1 Tribunal pénal économique

1.1.1 Composition et locaux

1.1.1.1 Composition du Tribunal (uniquement juges, y compris les juges-assesseurs)

Juges professionnels/les - équivalents plein temps EPT au 31.12.

Nom/Prénom	Fonction	2022	2023	2024
Gautschi Alain	Président	1	1	1
	Total EPT au 31.12.	1	1	1

Suppléants du Président au 31.12.2024

- > Benoît Chassot
- > José Rodriguez

Juges-assesseur/e/s à titre accessoire au 31.12.2024

Julien Baechler, Céline Cal-Oberson, Eric Charrière, Julien Joseph Collaud, Dominique Corminboeuf-Strehblow, Joseph Dénervaud, Marie-Christine Dorand, Alexandre Dumas, Laurent Jacot, Bernard Loup, Cédric Margueron, Gisela Marty (jusqu'au 31.12.2024), Martin Morel, Nicole Moret, Thierry Schmid, Thierry Vial, Franz Walter, Andreas Zbinden

1.1.1.2 Greffe et secrétariat

Équivalents plein temps EPT au 31.12.	2022	2023	2024
Total EPT Greffiers/ères (postes permanents)	1.5	1.5	1.5
Total EPT Stagiaires juristes	1	1	1
Total EPT Collaborateur/trices administratifs (postes permanents)	1	1	1
Total EPT Apprenti/ies collaborateur/trices administratifs			
	Total	3.5	3.5
			3.5

1.1.1.3 Locaux

Le Tribunal pénal économique étant rattaché administrativement au Tribunal de l'arrondissement de la Sarine, ses locaux se situent donc au siège du Tribunal de la Sarine, rte des Arsenaux 17, à Fribourg. Il y a lieu de relever que ceux-ci sont adéquats et correspondent aux activités et aux besoins du Tribunal pénal économique.

1.1.2 Activité juridictionnelle

1.1.2.1 En général (charge de travail globale etc.)

En 2024, le Tribunal pénal économique a siégé de la façon suivante :

- 1 affaire entre avril et juin 2024. En outre, 1 décision ultérieure a été rendue et 2 affaires ont été retournées à l'instruction.

1.1.2.2 Affaires du Tribunal pénal économique

A ce jour, 2 affaires sont inscrites au rôle qui seront jugées entre janvier et avril 2025.

1.1.2.3 Rapport avec les autorités, les avocat-e-s et autres intervenant-e-s

Rien de particulier à relever.

1.1.2.4 Formation

Le Président a suivi les formations suivantes : 1 jour à la Faculté de droit de Neuchâtel.

1.1.2.5 Divers (propositions de modification législatives, informatiques etc.)

Le Président du Tribunal pénal économique, ainsi que le personnel sous ch. 1.1.1.2. assurent également les affaires pénales ordinaires de l'arrondissement de la Sarine, tant pour la section alémanique que francophone, ainsi que les affaires alémaniques du Tribunal civil de la Sarine. Il faut dès lors relever qu'en sus du rôle du Tribunal pénal économique, 7 dossiers ont été traités pour le Tribunal pénal d'arrondissement (dont 3 en allemand), ainsi que 51 pour le Juge de police (dont 10 en allemand). Enfin, 82 jugements ont été rendus dans les causes du Tribunal civil de la Sarine.

1.1.3 Partie statistique / Statistischer Teil

1.1.3.1 Nombre de personnes jugées / Anzahl abgeurteilte Personen

	Personnes jugées / abgeurteilte Personen	Personnes condamnées à une peine privative de liberté / Zu einer Freiheitsstrafe verurteilte Personen	Personnes condamnées à une peine pécuniaire / Zu einer Geldstrafe verurteilte Personen	Peines assorties du sursis / Zur Bewährung ausgesetzte Urteile
		2022	2023	2024
	10	1	0	1
	12	1	0	0
	3	0	0	0

	Personnes jugées/abgeur- teilte Personen	Nationalité		Sexe		Etat civil		Langue de la procédure	
		Suisses Schweizer	Autres andere	Hommes Männer	Femmes Frauen	Mariés verheiratet	Autres andere	Français Französisch	Allemand Deutsch
2022	10	10	0	9	1	6	4	10	0
2023	12	9	3	9	3	11	1	9	3
2024	3	0	3	1	2	3	0	3	0

Nombre d'infractions / Anzahl strafbarer Handlungen	2022	2023	2024
Infractions contre le patrimoine / Strafbare Handlungen gegen das Vermögen (Art. 137-172^{ter} CP/StGB)	1	3	0
Abus de confiance / Veruntreuung	0	0	0
Vol / Diebstahl	0	0	0
Escroquerie / Betrug	1	1	0
Utilisation frauduleuse d'un ordinateur / Betrügerischer Missbrauch einer Datenverarbeitungsanlage	0	0	0
Abus de cartes-chèques et de cartes de crédit / Check- und Kreditkarten- missbrauch	0	0	0
Extorsion et chantage / Erpressung	0	0	0
Gestion déloyale / Ungetreue Geschäftsbesorgung	0	0	0
Recel / Hehlerei	0	0	0
Crimes ou délits dans la faillite et la poursuite pour dettes / Konkurs- und Betreibungsverbrechen oder- Vergehen	0	0	0
Divers / Verschiedenes	0	2	0
Faux dans les titres / Urkundenfälschung (Art. 251-257 CP/StGB)	0	0	0

Nature du jugement / Art des Urteils	2022	2023	2024
Personnes acquittées / Freisprüche	0	3	1
Personnes condamnées à des peines privatives de liberté / Verurteilungen zu Freiheitsstrafen	1	1	0
Personnes condamnées à des TIG / Verurteilungen zu gemeinnützigen Arbeiten	0	0	0
Personnes condamnées à des peines pécuniaires / Verurteilungen zu Geldstrafen	0	0	0
à l'amende / zur Busse	0	0	0
sursis / bedingte Strafen	0	0	0
sursis partiel / teilbedingte Strafen	1	0	0
Retrait de plainte ou d'opposition /Rückzug des Strafantrags oder der Einsprache	0	0	0
Décisions concernant la révocation ou la prolongation du sursis / Entscheide betreffend den Widerruf oder die Verlängerung des bedingten Strafvollzugs	0	0	0
Réintégration / Rückversetzung (89 CP / StGB)	0	0	0
Nombre de personnes en détention préventive au moment du jugement / Anzahl der Beschuldigten in Untersuchungshaft zum Zeitpunkt des Urteils	0	1	0
Nombre de désignations d'un défenseur d'office/d'un mandataire gratuit / Anzahl Bezeichnungen amtlicher/unengeltlicher Verteidiger	0	0	0
Demandes d'indemnité par des personnes acquittées/ Entschädigungsbegehren freigesprochener Personen	0	0	1
Nombre de jours de détention depuis l'acte d'accusation/ Anzahl Tage Haft seit der Anklageschrift	0	270	0